



## DEVENIR ÉNERGÉTICIEN NIJI Hébergement Sessions 2023

Nom Prénom: \_\_\_\_\_

@Mail: \_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_

### **Formulaire à renvoyer uniquement si vous optez pour l'option de l'hébergement**

*Dans la mesure du possible, nous mettons en place l'hébergement pour les stagiaires à partir de 2 demandes par session. La demande d'hébergement doit être faite après validation d'un financement ou envoi du contrat NIJI avec arrhes, et idéalement 3 semaines avant formation.*

**Joindre un chèque de 180e à l'ordre de "Mira formation"** pour l'hébergement à l'adresse suivante: Sylvain Mira / Formation NIJI - 624 chemin des moulins - 32600 Pujaudran (accompagné du contrat et des arrhes de formation **ou/et** de la convention de formation)

*-Je souhaite un hébergement pour la période de formation du Dimanche soir au samedi matin (appartements 3 à 5 pers de la formation, arrivée la veille).*

- Pour **Toulouse** (du 20/02 au 25/02/2023, entrée le 19 au soir)
- Pour **Toulouse Niv 2** (du 20/03 au 25/03 2023, entrée le 19 au soir)
- Pour **Lyon** (du 17/04 au 22/04, entrée le 16 au soir)
- Pour **Toulouse** (du 24/04 au 29/04, entrée le 23 au soir)

Je suis véhiculé et peux covoiturer avec les stagiaires de l'hébergement à la salle de formation

- Oui
- Non